

RESSONS-LE-LONG, PRÈS DE VIC-SUR-AISNE

RESSONS-LE-LONG, PRÈS DE VIC-SUR-AISNE

Tir à l'arc : Elisa Carrière de Méru sacrée roitelet et Jean Petit de Saint-Maximin sacré roy de France

Le tir du roy de France a sacré Jean Petit, archer de la compagnie de Saint-Maximin dans l'Oise, lundi 1er mai, sur le terrain du château de Montois, à Ressons-le-Long, près de Vic-sur-Aisne, à la frontière de l'Oise et de l'Aisne, le long de la RN31. Chaque 1er mai, la première compagnie d'arc de Vic-sur-Aisne a l'honneur d'accueillir cette compétition rassemblant les roys des compagnies (principalement basées en Picardie, dans le Nord et en Ile-de-France). Pour l'édition 2017, ils étaient 96 au départ de la catégorie des roys, et 46 dans celle des roitelets (11-14 ans).

Dimanche 1er mai, l'archer de Saint-Maximin a revêtu l'écharpe à l'issue d'une finale à six. Il est le premier à abattre l'oiseau de bois, juché sur la pointe d'une perche d'une hauteur "certaine" qui, comme le veut la tradition, est variable, pouvant aller jusqu'à trente mètres. Vu le vent qui a balayé l'Aisne, les organisateurs ont juste dépassé les 20 mètres, car en haut, l'oiseau voltigeait. En fin d'après-midi, Jean Petit confirme la phase éliminatoire, qui l'a vu abattre, également en premier, la cible.

Chez les roitelets, Elisa Carrière, qui participait pour la première fois à la prestigieuse épreuve, réussit un coup de maître. Elle abat l'oiseau à la 5ème flèche, malgré le vent qui rendait la cible extrêmement mobile donc, mais aussi malgré le soleil qui a gêné son tir de gauche. «C'est une position inhabituelle, décrit l'archère, également championne des Hauts de France au tir en salle à 18m. On a la tête et l'arc totalement à la verticale.»

qu'une fois l'an, voire deux, s'ils revêtent l'écharpe du roy de compagnie et participent au roy de France. La compagnie de Vic-sur-Aisne organise cette compétition depuis 1972. Aujourd'hui, celle épreuve est mixte. Elle est ouverte à tous les arcs, sauf celui à poulie, jugé trop puissant. Elle avait auparavant lieu à Longueval, également dans l'Aisne. Si les compagnies d'arc élisent leur roy chaque année depuis le Moyen-Age, le tir du roy de France est né au milieu du XXème siècle.

Cette tradition, autrefois encouragée par les souverains, correspond au besoin de maintenir une émulation parmi les archers d'une compagnie. Si un roi abat l'oiseau trois ans de suite, il est nommé empereur à vie dans sa compagnie. Un titre honorifique, mais dont l'héritage perdure, comme le suggère l'existence de l'allée du roy, au milieu de chaque jeu d'arc, où seul le roy est censé avoir le droit de tirer, à moins qu'il ne permette aux autres archers de l'utiliser. Ce privilège rappelle, outre la renommée qu'apportait ce titre remis en jeu chaque année, les privilèges fiscaux dont bénéficiait le roy de compagnie, qui avait le droit de vendre l'équivalent de plusieurs milliers de litres de vin hors taxes.

G. G.

Premier à faire tomber l'oiseau en éliminatoires, Jean Petit récidive en finale, aux prises avec six concurrents.



Elisa Carrière pratique le tir à l'arc depuis quatre ans. Elle a déjà été roitelet de compagnie à plusieurs reprises, mais participait pour la première fois au roy de France. Elle est entourée de Pascal Larbichaht, lui-même roy et entraîneur, et de Jean-Marie Demello, porte-drapeau.



Cet enfant n'a pas encore l'âge de participer au tir du roitelet de France. Mais la compétition n'est pas ouverte aux flèches à ventouse.

Roy de France 2017

Roitelet de France

1. Elisa Carrière, compagnie d'arc de Méru (Oise), 5ème flèche. 2. Antoine Cochet, Duivy (Oise), 8ème flèche. 3. Benjamin Thillier, Sains-en-Amiénois (80), 11ème flèche. 4. Anaïs Bouillot (Seringes-et-Nesle), 15ème flèche.

Roy de France

1. Jean Petit, Saint-Maximin (Oise), 2ème flèche. 2. Paul Cabon, Maisons-Laffitte, 3ème flèche. 3. Jean-Luc Achin, Carlepont (Oise), 3ème flèche. 4. Maximilien Bourmonville, Pinon (Aisne) 3ème flèche. 5. Bruno Garnier, Chiry-Ourscamp, 3ème flèche. 6. Michaël Laval, Torcy (Aisne), 6ème flèche.



Jean-Luc Achin, roy de la compagnie de Carlepont (dans l'Oise), 3ème de la finale. Le 2ème (1er dauphin) est Paul Cabon de Maisons-Laffitte.



Michaël Laval, l'un des deux Axonais de la finale, roy de Torcy, termine 6ème.



L'un des Axonais Maximilien Bourmonville, roy de Pinon, termine 5ème de la finale.

La 1ère compagnie d'arc de Vic-sur-Aisne, fondée en 1666, accueille depuis 1972 le tir du roy de France, réunissant les roys de compagnie, une épreuve née au milieu des années 1950, bien plus récente que la tradition d'élire un roy de compagnie, qui remonte au Moyen-Age.



La phase éliminatoire se déroule en une heure. Les archers forment cinq rangs et se présentent devant l'une des cinq perches. Les six premiers à dégommer l'oiseau de bois sont qualifiés en finale. L'ordre selon lequel ils tirent est établi selon un algorithme "indéchiffrable pour le commun des mortels". C'est important, car le dernier à entrer dans les six aura eu l'avantage de tirer une flèche de plus que les suivants qui ratent la qualification.

